

## **Comment demander en ligne sa voie d'orientation post 3ème ?**

### **Avant le conseil de classe du 3e trimestre :**

Je me connecte **avant le 27 mai 2020** à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect (**onglet Orientation**) :

et je saisis **mes vœux définitifs d'orientation**.

<https://teleservices.ac-rouen.fr/>

Je peux saisir jusqu'à 3 vœux d'orientation en les classant par ordre de préférence.

### **Après le conseil de classe du 3e trimestre :**

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect :

- Je l'accepte ( La décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure est terminée.)
- Je ne l'accepte pas ( Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

### **En parallèle**

**A partir du 25 mai 2020** dans Scolarité Services (onglet Affectation post-3e), je fais les demandes de formation et d'établissement dans lesquels je souhaiterais que mon enfant ait une place à la rentrée 2020.

### **De fin juin à début juillet :**

Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement